

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 1093)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 199

présenté par
M. Breton

TITRE

Supprimer les mots :

« la refondation de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le texte qui nous est présenté n'est en rien une « refondation ».